



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EURO-MÉDITERRANÉENNE



Commission politique, de sécurité et des droits de l'homme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commission politique, de sécurité et des droits de l'homme, lors de sa réunion extraordinaire du 7 juin 2006 à Bruxelles, a exprimé ses vives préoccupations face à la détérioration de la situation humanitaire, économique et financière dans les territoires palestiniens, provoquée par la suspension des aides; elle demande que ces aides continuent d'être versées dans leur totalité. Leur versement devrait être lié aux principes de transparence et de contrôle démocratique.

Parallèlement, la commission politique demande la restitution des droits de douane et taxes perçus par Israël pour le compte de l'Autorité palestinienne.

Elle soutient la demande faite par le Quartet à l'Union européenne pour une mise en place rapide d'un mécanisme provisoire d'aide, couvrant sans restriction tous les aspects de la vie quotidienne des palestiniens, y compris les dépenses relatives au paiement des salaires des administrations.

Durant cette période provisoire, qui devrait être aussi courte que possible, toute évolution doit être observée et tous les efforts doivent être conduits pour la reprise effective d'une véritable négociation dans le cadre de la Feuille de route, qui rejette tous les plans unilatéraux.

La commission politique, de sécurité et des droits de l'homme est prête à étudier toute initiative pour pouvoir avancer sur le chemin de la paix. La commission politique propose d'envoyer une délégation dans la région pour y étudier la situation effective.